

Adhérent(e)s du club Associatif
Gignac Savate

Cher(e) adhérent(e) du Club de Savate Boxe Française Gignac Savate

Objet : CR Assemblée Générale du Samedi 15 Juin 2024 11h à la Meuse - Gignac

A - Bilan de la Saison 2023 – 2024:

I - Rapport Moral

110 licenciés vs 137 l'an dernier soit une baisse de -20%

64 H + 46 F (41,8%)

Répartition par catégorie

Pré-poussin	3 vs 3
Poussin	7 vs 13
Benjamin	19 vs 17
Minime	30 vs 41
Cadet	9 vs 14
Junior	7 vs 4
Sénior	7 vs 8
Vétéran	28 vs 37

Répartition par tranche d'Age

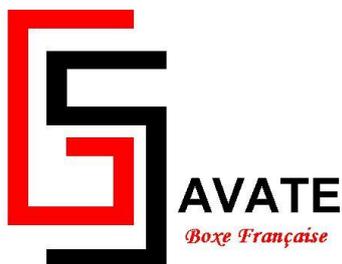
Tranche Age	Nb	%
8 à 10 ans	5	
11 à 14 ans	38	34,55
15 à 19 ans	32	29,09
21ans et plus	35	31,82

Soit une baisse de 20 licenciés des moins de 16 ans

Répartition par ville

	Nb	%
Aniane	5	
Arboras	1	
Aumelas	2	
Canet	1	
Clermont-l'Hérault	1	
Gignac	60	54,55
Jonquières	1	
Le Pouget	6	
Montarnaud	1	
Montpeyroux	2	
Popian	2	
Pouzols	4	
Saint-André-de-Sangonis	6	
Saint-Bauzille-de-la-Sylve	3	
Saint-Jean-de-Fos	11	10
Saint-Saturnin-de-Lucian	1	
Vendémian	1	
Viols-le-Fort	2	
	110	

Le rapport moral a été voté à l'unanimité



II- Rapport d'activités 2023 – 2024

Sur cette saison 2023- 2024, le club a organisé en Mai un passage de grades pour les jeunes-ados-adultes

Plusieurs interclubs ont eu lieu avec la présence de plusieurs de nos boxeurs et Boxeuses sur Frontignan et Béziers

Le rapport d'activités a été voté à l'unanimité

III - Rapport Financier

Le club a comme chaque année des dépenses récurrentes avec entre autres :

- Les droits des 110 licences reversés à la Fédération
- La cotisation de ré affiliation du club à la Fédération et la cotisation ligue.
- Assurances du club avec une 2^{ème} assurance pour compléter la garantie assurance en plus de celle déjà de prise et celle de la Fédération
- Communication / Flyers & Affiches et photocopies dossier d'inscription pour la rentrée
- Divers achats telle la pharmacie (ex-Bombes de froid), matériel de Défense, subventions survêtements...
- Achat de 2 grands sacs de Boxe, pot de fin d'année et de fin de saison sportive, ...
- déplacements ...

Le club va finir la saison avec un léger excédent, sachant que le club s'autogère, c'est-à-dire que le seul moyen de financement est celui des cotisations, sans aucune subvention, ni de la Collectivité locale (mairie), ni du Département, ni de la Région ni de Jeunesse et Sport.

Je remercie les moniteurs qui pour rappel, sont bénévoles ainsi que les membres du bureau et du conseil d'administration, qui donnent ainsi de leur temps pour partager leur passion avec les adhérent-es.

Enfin je remercie également la Mairie qui nous octroie gracieusement l'accès à la salle de sport avec différents créneaux et prend ainsi à sa charge l'électricité, le chauffage, l'eau et la possibilité d'utiliser gratuitement les minibus via le centre social (hors essence) lors de déplacements pour des stages ou compétitions.

Le rapport financier a été voté à l'unanimité

III - Modification de l'alinéa 1 de l'article 10 des statuts :

Modification de la durée de renouvellement du conseil d'administration, actuellement tous les 3 ans, pour la passer à tous les 4 ans afin d'être sur le même le rythme des olympiades et des élections Fédérales Nationales, de Ligue et Département et de la plupart des clubs.

Questions diverses (à transmettre au président 1 semaine avant l'AG)

-> pas de questions diverses

Gignac le 15 juin 2024

Le Président de Gignac Savate
Dominique Raynard

La secrétaire de Gignac Savate
Karine Dorrietz



AG Elective 2024-2028

I - Renouveau du Conseil d'administration pour les années 2024-2028

Conformément à l'alinéa 2 de l'article 10 des statuts de l'Association : « Sont électeurs les membres prévus au deuxième alinéa de l'article 5, âgés d'au moins seize ans à la date de l'élection, membres de l'association depuis plus de six mois, et à jour de leurs cotisations au plus tard un mois avant la date de l'Assemblée Générale. Peuvent seules être élues ou se maintenir au Conseil d'Administration les personnes majeures au jour de l'élection, jouissant de leurs droits civils et politiques, membres de l'association depuis plus de six mois, et à jour de leurs cotisations. Les membres sortants sont rééligibles. »

Liste proposée pour le conseil d'administration pour les Années 2024 à 2028:

Dominique Raynard
Karine Dorriotz
Karine Planque
Philippe Herrero
Eddy Khamassi

Liste validée à l'unanimité

Proposition de Dominique Raynard comme Président : validé à l'unanimité

Dominique Raynard a en suivant proposé à Karine Dorriotz de prendre la responsabilité des fonctions de secrétaire et trésorière du club qu'elle a accepté

II – Prévisions pour la saison 2024-2025

Créneaux des cours :

Sur la prochaine saison les jours d'entraînement des cours de Boxe Française et Défense #Red Training restent identiques

Le cours de Boxe Française du lundi est avancé à 20h, la Savate Défense ayant lieu alors de 19h à 20h et le cours du vendredi de 19h30 à 20h30.

Nous regardons l'opportunité de redémarrer des cours de Savate Forme l'année prochaine, Karine Planque qui a rejoint le conseil d'administration pourrait être amenée à dispenser un cours Hebdo en fonction de ses horaires de travail (info vers fin septembre), sinon on étudiera dans un 1^{er} temps l'opportunité d'organiser des stages

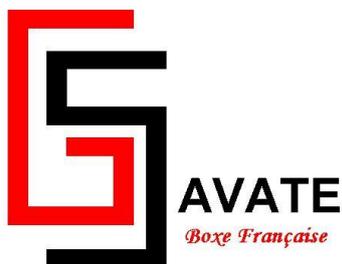
Tarifs :

Le club n'a pas augmenté les tarifs depuis de nombreuses années, malgré le fait que le prix de la licence ait augmenté

Pour la saison 2024-2025 les tarifs avec licence seront les suivant :

<p>Boxe Française Né(e)s de 2014 à 2016 : 100 eur Né(s) de 2010 à 2013 : 120 eur Né(e)s de 2005 à 2009 : 140 eur Né(e)s en 2004 et avant : 150 eur Boxe Française + Self Défense (16-19ans) : 150 eur Boxe Française + Self Défense (20ans et plus): 160 eur</p> <p>Reprise à partir du Lundi 9 Septembre 2024</p>
--

<p>Self Défense (Savate Défense) 110 eur</p> <p>Reprise des cours le Lundi 09 Septembre 2024</p>
--



Animations :

Le club est en proximité de la Ligue Occitanie dont Dominique Raynard est le vice-président et du Comité Départemental de l'Hérault, Dominique ayant été réélu pour 4 ans en Mai. De fait on continuera de développer des synergies autour d'activités, animations, interclubs, stages qui pourraient se mettre en place.

Le club sera présent sur la Fête des Associations prévue à Gignac le 7 Septembre de 15h à 18h avec une reprise des cours dès le lundi suivant pour la Défense et la Boxe Française, soir le 9 Septembre.

Enfin il est prévu une fête du sport le matin de la Fête des Associations qui sera en fait une porte ouverte, dans les espaces habituels, sur les disciplines.

III - Repas partagé de fin de saison sportive

A l'issue des Assemblées Générale Ordinaire et électorale un apéritif a été offert par le club suivi d'un repas partagé, toujours sur le site de la Meuse.

Gignac le 15 juin 2024

Le Président de Gignac Savate
Dominique Raynard

La secrétaire de Gignac Savate
Karine Dorrietz